

DEPARTEMENT : CHARENTE

COMMUNE : RONSENAC

EDIFICE : Prieuré

PROPRIETAIRE : privé

**ETENDUE DE LA PROTECTION PROPOSEE :**

*I.S.M.H. façades et toitures du prieuré,  
Classement des peintures murales*

**INTERET HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE :**

*Le prieuré Saint-Jean-Baptiste de Ronsenac s'élève au sud de l'église d'origine romane abusivement restaurée au XIXe siècle. Il s'agit d'une fondation de l'ordre de Cluny citée avant la fin du XIe siècle.*

*En 1444 des anglais donnèrent le titre de Doyenné à cette abbaye. Ils occupaient alors le château de Villebois-Lavalette. Ayant quitté ces lieux, les moines anglais durent y revenir au XVIIe siècle chassés par l'hérésie qui avait envahi toute l'Angleterre. Ils se retranchèrent alors dans leurs propres fondations ou furent accueillis par les bénédictins. En 1676, l'administrateur de cet ordre Pierre du Laurent publie une ordonnance en leur faveur pour le siège abbatial de Ronsenac alors vacant, ordonnance ratifiée le 22 juin 1684 par le nouvel abbé, Emmanuel Théodore de la Tour d'Auvergne. Vendu comme bien national à la révolution, ce prieuré était alors toujours occupé par des moines anglais. A partir de là, divers propriétaires privés se sont succédés.*

*Ce prieuré se compose aujourd'hui de deux ailes à l'ouest : communs du XIXe avec réemploi de piles du cloître et à l'extrémité sud, un corps de logis fin XVe avec tour d'escalier en vis - et au sud : logis abbatial cantonné de contreforts, avec baies romanes bouchées, baies en tiers point et rectangulaires. Sur le linteau de la porte d'entrée, se trouve une magnifique sculpture romane figurant un lion. Cette partie a été construite sur une belle cave voûtée d'un berceau brisé. Des cheminées à manteau droit et surtout des vestiges de peintures murales retrouvés dans une ancienne baie bouchée où l'on voit un moine à l'habit noir tonsuré en lecture, l'agneau mystique porté par deux anges et Adam et Eve chassés du paradis terrestre constituent l'attrait principal de ce prieuré. Ces peintures aux couleurs particulièrement chatoyantes peuvent dater du XIVe ou du XVe siècle (?). Elles sont d'une qualité exceptionnelle.*

*L'aile nord enfin se limite à un pan de mur percé de cinq arcatures en partie bouchées (avec arcs polylobés). Dans le sol de ce qui était peut-être la salle capitulaire, sont des tombes.*

**MOTIVATION DE LA PROPOSITION DE PROTECTION :**

- Histoire originale de ce prieuré où se sont cotoyés des moines de Cluny et des moines anglais accueillis par cet ordre.
- Présence de peintures murales à restaurer au plus vite et qui ne sont peut-être pas les seules en place.

Département : *CHARENTE* ..... Commune : *RONSENAC* .....

Monument : *Le Prieuré de Ronsenac* .....

Adresse ou situation exacte : *Le bourg - section AB parcelle N° 135* .....

Utilisation actuelle : *habitation* .....

Nature et étendue de la protection : *ISMH façades et toitures du prieuré - classement des peintures murales*

Le propriétaire consentirait-il au classement éventuel? : *oui pour les fresques* .....

Époques de construction : *XII - XV - XVIe* .....

**Travaux :**

Réparation à prévoir d'urgence : .....

Estimation (au besoin sommaire) de ces réparations : .....

Crédit d'entretien nécessaire : .....

N.B. — Les trois renseignements précédents devront être fournis par l'Architecte des Bâtiments de France ou éventuellement par l'Architecte en chef des Monuments historiques.

**Renseignements bibliographiques :**

*NANGLARD (Abbé) : Pouillé historique du Diocèse d'Angoulême - t. III et t. IV* .....

*cf liste ci-jointe* .....

**Documents graphiques et photographiques anciens connus :**

**Matériaux de construction :**

.....moellons calcaire - pierre de taille.....  
.....couverture en tuile creuse.....

**Historique :**

.....cf. annexe 1.....

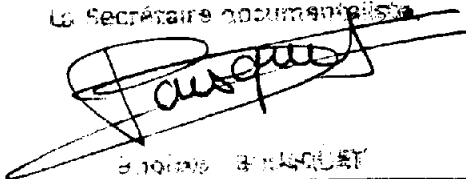
**Description sommaire :**

.....cf. annexe 2.....

Date : .....

Signature :

Le Secrétaire documentaliste



Stanislas BENOIST

NE RIEN COLLER SUR CETTE FICHE

PRIEURS ET DOYENS CONNUS :

ARNAUD, *Arnaudus*, paraît en 1121...

HÉLIE CALLA, en 1168, dans la donation de Bourges-Maisons à l'abbaye de Saint-Cybard.

GUILLAUME, *Wulelmus*, en 1181...

JEAN, le 13 sept. 1278...

OLIVIER, *Oliverius*, le 26 mars 1293...

GUILLAUME CHRISTOPHE, *Guillelmus Christophori*,  
*sim. c.* de Fouquebrune, d'oct. 1444 à juil. 1459...

.. FLOTTARD DE GENUILLAC, commendataire,  
comme les suivants, juil. 1579-82...

JEAN FAYARD, *chuniacen.*, déc. 1603-22...

FRANÇOIS DE VILLOUTREYS, O. B., juil. 1629-60...

CHARLES-FRANÇOIS DE LA VIEUVILLE, *sim.* év.  
de Rennes, ab. de Savigny, de Saint-Lomer de Blois et  
de Lesterp, nov. 1663-70.

FRANÇOIS DE PÉRICARD, év. d'Angoulême, 1671,  
m. en 1689.

FRANÇOIS JANSSEN, anglais, doyen comme tous  
les suivants, de 1703 à 1718.

BARTHÉLEMY GAYOT, *d. sorb.*, *sim.* chan. de Saint-  
Paul de Lyon, févr. 1719-22...

JOSEPH DOGNATE, 1733-41...

EDMOND KELLET, *sim.* procureur du couvent de  
Saint-Edmond de Paris, 1776-84...

Prieurs claustraux sous le régime de la commende :  
Jean Léobon, 1674, tente de résister aux Bénédictins  
anglais et finit par céder en janv. 1685. — .. Decoux, se  
dit nom. en 1685 et se retire en juin 1686. — Fiacre Col-  
lisson, juil. 1686-8. — François Fenedik, *prius* sacriste,  
1689-91...

Sacristes : W., en 1220. — Antoine Desguillemps,  
avr. 1694-6. — Aymar Jollivet, fév. 1611-35 et 1640-44.  
— Daniel Dexmier, 1648, rés. au suivant. — J. Léobon,  
profès de Saint-Gervais d'Essex (Agen), oct. 1665, fait  
prieur claustral. — Augustin Southcott, 1730-37. —  
Jean Aspinwall, *prius* professeur à Saint-Edmond de  
Paris, instal. le 24 fév. 1738...

Simplex religieux : 1220 : Hugues. — 1594 : Simon  
Sicot. — 1611 : Hélié Daubesy, 1614 ; Jean Constantin,  
1631. — 1629 : D. Dexmier, fait sacriste. — 1665 :  
Antoine Archagnac, 1670. — 1669 : Christophe de  
Labrosse, 1685. — 1684 : F. Collisson, fait prieur  
claustral. — Jean Grand, admis en 1688...

## HISTORIQUE

Le prieuré Saint-Jean-Baptiste de Ronsenac s'élève au Sud de l'église d'origine romane restaurée de façon très abusive au XIXe siècle. Il s'agit d'une fondation de l'ordre de Cluny cité avant la fin du XIe siècle.

Pendant les guerres de 100 ans, le château tout proche de Villebois-Lavalette est occupé par les anglais qui étendent leur domination sur tout le pays. C'est peut-être là l'origine de l'installation de moines bénédictins anglais qui se trouvaient encore en ces lieux en 1444 et qui donnèrent le titre de Doyenné à cette abbaye.

Au terme de la guerre entre anglais et français, ces moines auraient quitté le prieuré pour retourner en Angleterre. Dans l'intervalle, "ils avaient fondé quelques monastères sur le sol français et durent y revenir forcés à cette nouvelle expatriation par l'hérésie qui avait envahi toute l'Angleterre et se mirent à en fonder de nouveaux"(1). Leurs principaux monastères en France sont :

- St-Grégoire-le-Grand à Douai fondé en 1605 par le père Augustin Bradshaw
- St-Laurent-de-Dieulevart, Lorraine, fondé en 1608
- St-Benoit-de-Saint-Malo - 1611
- St-Edmond à Paris, rue Saint-Jacques du Haut-Pas fondé en 1615 par le père Francis Walgrave.

Pour ceux qui, manquant de ressources, cherchaient un asile, l'ordre de cluny leur fit bon accueil.

L'administrateur de cet ordre Pierre du Laurent publia le 15 octobre 1679 une ordonnance en leur faveur pour le siège abbatial de Ronsenac alors vacant qui fut ratifiée le 22 juin 1684 par le nouvel abbé : Emmanuel Théodore de la Tour d'Auvergne.

Fin XVIIe donc, les anglais se retrouvèrent à Ronsenac mêlés à des religieux français.

Le monastère possède les prieurés d'Anesse et de Villegarde, les cures de Ronsenac et de Marsaguet. La communauté n'a jamais été importante. Elle est gouvernée par un "prieur" assisté d'un "sacriste" élus par le chapitre conventuel. A partir de 1516, un prieur commandataire est nommé par le Roi, confirmé par le pape. Avec les bénédictins anglais, le prieur claustral prend le titre de Doyen. (cf liste des prieurs et doyens connus).

---

(1) Nanlard : Pouillé historique du Diocèse d'Angoulême.

La suite de l'histoire de ce prieuré est connue grâce aux actes notariés et documents rassemblés par le propriétaire actuel.

Le premier document est un Etat général des fonds de la paroisse de Ronsenac datant de 1744 où il est dit que "l'abbaye... composée de quatre chambres, deux antichambres, cave, cuisine, jardin et pré tenant d'un côté... appartient à messieurs les bénédictins anglais..." demeurant à Paris...

En 1791 l'abbaye est vendue comme bien National. Les actes de description, estimation et vente de l'abbaye et prieuré de Ronsenac mentionnent une maison constituée de "différentes pièces presque inhabitables les croisées étant sans vitres et contrevents, les planchers ayant besoin d'être en partie refaits, la charpente en mauvais état, plus dans une petite grange servant d'écurie séparant les deux cours ayant aussi besoin de réparations...".

Ces bâtiments sont achetés par le Sieur Gilbert.

En 1827 nous trouvons un acte de donation entre vifs de la famille Gelibert ; le prieuré reste dans la même famille jusqu'en 1931 date à laquelle des Allard-Oswald, il passe aux Rochier-Marchadier, puis en 1981 aux Chauvet et pour finir en 1987 à Monsieur Montigny.

### DESCRIPTION

Si l'on se réfère à l'article de Monsieur DARAS sur les Anciens châteaux, manoirs et logis de la Charente (Bull. Mém. Soc. Arch. et Hist. Charente, 1966), le prieuré Saint-Jean-Baptiste est décrit comme "une importante bâtisse notablement transformée au XVI<sup>e</sup> siècle ayant conservé sur le côté des restes d'une porte du XV<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur se trouvait un cloître couvert d'une charpente en bois" (on voit en effet des traces de pénétration de la couverture le long des murs goutterots de la cour ainsi que des corbeaux encore en place). Cet article précise en outre que ce prieuré est d'origine romane signalant au passage les deux arcatures de cette période encore visibles sur le mur goutterot sud de l'église très remaniée. De plus, les bâtiments conventuels sont épaulés, au sud, de "plusieurs contreforts plats de cette époque". "Un tympan représentant un lion symbolique proviendrait de l'église du XII<sup>e</sup> siècle, en remploi".

Si l'emplacement du prieuré demeure bien évident au sud de l'église de Ronsenac, ce dernier n'offre plus en plan que deux de ses ailes (ouest et sud), la dernière fermant la cour au nord n'ayant conservée que des vestiges de murs et d'arcatures.

L'aile ouest se compose de deux parties bien distinctes : un long bâtiment de commun sans grand intérêt et de toute évidence assez récent mais qui présente la particularité d'avoir dans ses maçonneries des fûts de colonnes (du cloître ?) sciés et en remploi. A l'extrémité sud de cette aile qui jouxte l'église, un corps de logis dépassant d'un niveau l'ensemble du prieuré a été tronqué en son sommet. Ce corps de bâtiment possède des baies avec appui de fenêtre moulurés, certaines ont conservées leurs traverses. Il abrite en outre une tour d'escalier en vis et peut dater pour sa part de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Appuyée à cette tour d'escalier et à ce logis XV<sup>e</sup>, l'aile sud du prieuré se développe d'un seul tenant. L'élévation sur jardin présente en effet un aspect médiéval avec ses cinq contreforts plats posés tout près d'ouvertures romanes bouchées et donc postérieures au XII<sup>e</sup> siècle. Le rez de chaussée est percé de trois fenêtres en tiers-point qui éclairent une cave. A l'étage, les baies romanes ou gothiques bouchées ont laissé la place à des fenêtres rectangulaires du XV<sup>e</sup> siècle (elles-mêmes passablement modifiées).

La porte d'entrée qui conduit par quelques degrés aux salles (salles à manger, salons,...) est sommée d'un magnifique lion cité plus haut inscrit dans un demi-cercle et tout droit issu du bestiaire roman. Sur une partie du mur goutterot sont visibles à hauteur de la toiture des consoles qui pouvaient soutenir une corniche ou un parapet fortifié (?).

Cette partie d'habitation a été particulièrement tourmentée dans ses aménagements successifs. Une belle cave voûtée d'un berceau brisé soutenu par des doubleaux a gardé des marches menant à des ouvertures bouchées. Au dessus, encore dans les pièces à vivre des ouvertures en plein cintre, des escaliers ne menant plus nulle part ont été dégagés. Il reste deux cheminées à manteau droit.

Le propriétaire souhaitant un jour dégager une ancienne ouverture médiévale transformée en placard a eu l'heureuse surprise de découvrir de magnifiques peintures murales aux teintes vives et chatoyantes sur la date desquelles sont émises plusieurs hypothèses : XIVe siècle - XVe siècle ? ou contemporaines des peintures du château de Dissay datées de 1505 ?

Les scènes qui s'inscrivent dans l'ébrasement de la baie montrent à gauche un moine bénédictin à l'habit noir, tonsuré, en lecture et assis sur un fauteuil en "gondole" au bras terminé par deux boules. Un fond de couleur verte et des motifs indéterminés marron, bleu, beige et rouge l'entourent.

Au dessus, un double bandeau ocre rouge et ocre jaune sépare le moine de la scène centrale : l'Agneau mystique de l'Apocalypse de St-Jean, parfaitement dessiné, la tête entourée d'un nimbe (crucifère ?), ouvrant le Livre et cachant de son corps l'étendard de la Résurrection dont on ne voit que la hampe. Il se tient dans un médaillon porté à droite et à gauche par deux anges aux tuniques roses en plein envol, aux plis doux et savamment modelés. On ne voit plus leurs têtes mais les mains et les pieds sont dessinés d'un trait sûr. Ils se détachent sur un fond vert-bleu soutenu.

A droite, Adam et Eve, nus et éplorés sont chassés du Paradis symbolisé par une arcature en plein cintre. Un ange en pied tenant un glaive de sa main droite les pousse vers la sortie. Le modelé des couleurs décrit avec un minimum de moyens un effet de perspective.

Enfin, l'aile nord se limite aujourd'hui à un pan de mur percé de cinq arcatures en partie bouchées. De part et d'autre d'une porte en plein cintre à double rouleaux (l'archivolte est chanfreinée), deux arcatures plus vastes étaient ornées d'arc polylobés. C'est peut-être là, l'emplacement de la salle capitulaire. Au dessus, sont encore trois petites baies en plein cintre assez profondes. Le propriétaire a découvert des tombes sous une arche de ce mur.

Passablement remanié aux cours des siècles, le prieuré de Ronsenac garde pourtant l'empreinte du monde médiéval en partie roman et en partie de la fin du gothique (XVe siècle notamment). Si l'architecture reste modeste et ne paraît mériter qu'une inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (façades et toitures), les peintures murales récemment mises à jour semblent d'un intérêt indéniable. Par la vivacité de leurs couleurs, les thèmes iconographiques, l'art du dessin, elles peuvent prétendre à un classement.



PHILIPPE OUDIN

ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES  
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT

35, RUE MERLIN DE THIONVILLE  
92150 SURESNES - (1) 46.06.75.08

Suresnes, le 17 octobre 1988

l'Architecte en Chef  
des Monuments Historiques

à

Monsieur le Directeur Régional des  
Affaires Culturelles  
Conservation Régionale des Monuments  
Historiques

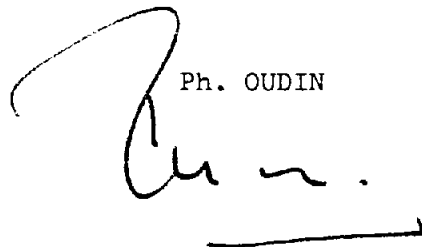
**CHARENTE**  
**RONSENAC**  
Prieuré de Ronsenac

L'ancien prieuré de Ronsenac conserve des vestiges des époques romanes et gothiques malgré les diverses transformations qu'il a subit au cours des siècles.

L'ensemble ne paraît pas offrir un intérêt architectural suffisant pour prétendre à une protection au titre des Monuments Historiques.

En revanche, les peintures murales découvertes dans les ébrasements des fenêtres méritent vraisemblablement le classement.

Ph. OUDIN



COREPHAE du 21 Novembre 1988

---

COMMUNE de RONSENAC ( Charente )

---

Prieuré de Ronsenac

Avis sur protection éventuelle

---

Les vestiges actuels de l'ancien prieuré de RONSENAC m'apparaissent - sur le plan architectural - à la limite d'une protection au titre des Monuments Historiques. Il n'en demeure pas moins qu'ils témoignent d'une longue histoire marquée par sa fondation clunisienne à la fin du XIème et les nombreuses péripéties qui ponctuèrent et suivirent la présence bénédictine anglaise en terre aquitaine.

Des fouilles, entreprises plus scientifiquement que celles réalisées ponctuellement par le nouveau propriétaire, pourraient peut-être nous révéler encore de nouveaux éléments intéressants, comme le prouve la découverte fortuite des peintures murales dans l'ébrasement d'une fenêtre longtemps murée.

Dans l'immédiat, une inscription à l'I.S.M.H. des façades & toitures de l'ensemble des bâtiments me semblerait conforme au critère d'historicité envisagé par la loi de 1913.

D'autre part, les peintures murales dégagées, d'une remarquable fraîcheur de coloris, me paraissent incontestablement relever du classement.



Jean-Pierre AÜZOU  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
Architecte des Bâtiments de France

COREPHAE du 21.11.88

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré

Les bâtiments dont il s'agit sont les vestiges de l'ancien prieuré, fondé à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et d'obédience clunisienne.

L'église conserve des parties d'époque romane, notamment des chapiteaux. Elle a malheureusement été "restaurée" de manière abusive au siècle dernier.

Ce qui reste des bâtiments monastiques forme trois ailes entourant l'aire du cloître établi au sud de l'église. Le mieux conservé est celui situé au sud. A l'est, il reste un pan de mur dans lequel on voit les anciennes baies romanes de l'étage (dortoir) et l'ouverture triple de la salle capitulaire dont une est décorée d'un beau réseau polylobé. Du côté opposé, à l'ouest, existe une aile complètement remaniée du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est un bâtiment agricole dans les murs duquel on distingue des restes d'arcatures et toute une série de réemploi de sections de colonnes (celles du cloître ?) disposée à l'horizontale.

A l'angle sud-ouest, se dresse un logis dont les parties hautes ont été arasées. Il contient un escalier à vis dont on voit par dessus les toits actuels, un fragment de la tourelle polygonale en hors oeuvre. La mouluration des croisées ouvertes dans les murs permet de le dater de la fin du Moyen Age (XV<sup>e</sup> siècle ou début XVI<sup>e</sup>).

L'aile sud, qui vient à la suite, a été également très reprise (surtout dans la façade donnant sur le cloître) mais l'élévation extérieure, rythmée par une série de contreforts ajoutés après coup, conserve de nombreux témoins des anciens percements des XII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles. Cette aile, dont les parties hautes ont été remontées et dont les maçonneries ont été remaniées, et reperlées au XVII<sup>e</sup> et même plus tard, repose sur de belles caves voûtées en berceau brisé.

A la fin du XVII<sup>e</sup> le prieuré accueille des moines anglais qui fuient la persécution. En 1774, un état général des fonds de la paroisse nous apprend que les propriétaires sont des bénédictins anglais. La description sommaire des bâtiments énumère quatre chambres, deux antichambres, une cuisine, jardin et pré. Cela fait bien peu de choses et il est probable que dès cette époque une partie des bâtiments entourant le cloître sont en ruines. Les actes de vente de 1791 ne mentionnent en effet qu'une maison composée de différentes pièces "presque inhabitables", sans vitres ni volets aux croisées, et dont les planchers et les charpentes sont à refaire. Une grange servant d'écurie est elle aussi en mauvais état.

Au XIX<sup>e</sup>, la propriété a appartenu aux Gélibert qui la garderont jusqu'en 1931. Elle a été acquise par M. Montigny en 1987.

.../...

La découverte récente, à l'occasion du débouchement d'une baie du mur sud, de fragments remarquables d'un décor peint médiéval, représentant, sur les embrasures dégagées, un moine bénédictin lisant ou méditant, des anges entourant l'agneau ouvrant le livre et un ange chassant Adam et Eve du Paradis, d'une facture très belle et d'une grande fraîcheur de coloris, vient certifier l'authenticité et l'intérêt des lieux.

De tels morceaux, certes fragmentaires mais bien conservés, sauf assez rares dans notre région, pour justifier le classement.

En ce qui concerne les bâtiments, la protection devrait être limitée à l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques des éléments les plus intéressants, bâtiment sud-ouest, aile sud, vestige de l'aile est, et aire du cloître.

B. BROCHARD

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré

Rapporteur : M. BROCHARD

Le prieuré St-Jean de Ronsenac, d'obédience clunisienne a été fondé à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Il reste des bâtiments monastiques trois ailes entourant l'aile du cloître au sud de l'église. A l'ouest sont des bâtiments agricoles du XIX<sup>e</sup> : un logis fin XV-XVI dans l'angle sud-ouest précède une aile sud XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> remaniée au XVII<sup>e</sup>. A l'est un pan de mur subsiste avec des arcatures de l'ancienne salle capitulaire.

L'élément le plus remarquable de cet ensemble à l'architecture perturbée et dans un état de dégradation assez avancée est lié à la découverte récente à l'occasion de débouchement d'une baie du mur sud, de fragments d'un décor médiéval datant vraisemblablement du XV<sup>e</sup> siècle. On voit un moine en lecture, l'agneau mystique ouvrant le livre entouré de deux anges et Adam et Eve chassés du Paradis.

Monsieur BROCHARD conclue en signalant que ces peintures aux teintes vives et avec une telle iconographie sont suffisamment rares dans notre région pour justifier le classement.

Le propriétaire récent, fait remarquer Monsieur AUZOU, est soucieux de remettre en état le prieuré. Lorsque les peintures ont été dégagées, un restaurateur s'est déplacé et des travaux vont être engagés avant toute chose sur ces fresques.

Monsieur AUZOU rappelle enfin un aspect particulièrement intéressant pour l'histoire du département de cet édifice qui a appartenu au XVII<sup>e</sup> siècle à des moines anglais dont la liste est bien connue cohabitant avec des bénédictins français.

Mademoiselle BARBEAULT s'inquiète des sondages et des fouilles souvent intempestives réalisés par le propriétaire et suggère la création d'une réserve archéologique.

Mademoiselle BOUSQUET répond qu'à sa demande, le service de l'archéologie s'est déplacé pour rappeler le propriétaire à plus de prudence dans sa passion des découvertes.

Le président de l'assemblée propose alors de voter pour l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques des façades et toitures de l'ensemble des bâtiments du prieuré ainsi que du sol de la parcelle recouvrant l'aire du cloître. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le classement des vestiges des peintures murales est également approuvé à l'unanimité.

# Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire

CM/SLG/n° 1033

Paris, le 12 MAI 1989

Charente  
RENSENAC  
Prieuré

Dossier de protection  
Commission Supérieure des Monuments  
Historiques du 22 Mai 1989

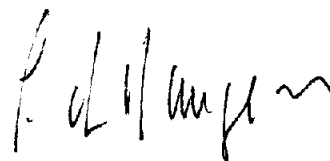
## AVIS DE L'INSPECTEUR GENERAL DES MONUMENTS HISTORIQUES

-----

De l'ancien prieuré d'obédience clunisienne, fondé à la fin du XIème siècle, subsiste d'une part l'église, très "restaurée" au XIXème siècle, et d'autre part trois ailes entourant l'aire du cloître de bâtiments monastiques, certains assez ruinés, dont l'une, à l'Ouest, a été malmenée de par son usage de bâtiment agricole.

La découverte récente de peintures murales d'une grande qualité lors d'un débouchement d'une baie du mur Sud a conduit à s'interroger sur la nécessité d'intervenir rapidement et de proposer une mesure de classement pour ces derniers fragments dont l'iconographie comme la qualité d'exécution sont rares dans la région et méritent une restauration soignée.

Nous y sommes pour notre part favorables, suivant en ce sens les avis émis par les rapporteurs. Une inscription a été prise pour les bâtiments (façades et toitures, y compris la parcelle du sol du cloître) : l'on est en droit de se demander si cette mesure sera suffisante pour maîtriser le devenir du monument et d'éventuelles autres découvertes.



C. de MAUPEOU

COMMISSION SUPERIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES

1ère section

Réunion du 22 MAI 1989

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 9h 30 par Mme MAGNANT, Sous-Directeur des monuments historiques et des palais nationaux, Présidente, qui présente les excuses de M. BADY, Directeur du Patrimoine, empêché.

Etaient présents

Mme MAGNANT, Sous-Directeur des monuments historiques et des palais nationaux, Présidente  
M. BOIRET, Inspecteur général des monuments historiques  
M. COLLETTE, Inspecteur général des monuments historiques  
M. CUQUEL, Inspecteur général des monuments historiques chargé des sites et paysages  
M. DUFOIX, Inspecteur général des monuments historiques  
M. FONQUERNIE, Inspecteur général des monuments historiques  
M. GABORIT, Conservateur en chef du département des sculptures - Musée du Louvre  
Mme DE MAUPEOU, Inspecteur général des monuments historiques  
M. PREVOST-MARCILHACY, Inspecteur général des monuments historiques  
M. PRUNET, Inspecteur général des monuments historiques  
M. ROCHETTE, Inspecteur général des monuments historiques  
M. HEITZ, Professeur à l'Université  
Mme DE LACRETELLE, Présidente d'honneur de l'Association "Vieilles Maisons Françaises"  
M. DE LEPINAY, Président de l'Association "Remparts"  
Mme PEREZ, Professeur à l'Université  
M. ROUQUETTE, Conservateur des Musées d'Arles  
Dom Angélico SURCHAMP  
Mme BLONDEL, Conservateur Inventaire général  
M. BONNET, Inspecteur des Monuments historiques  
M. FOUCART, Professeur à l'Université de PARIS IV  
M. LETELLIER, Architecte des Bâtiments de France  
M. PELVILLAIN, Documentaliste à la CRMH de Basse Normandie  
M. PONCELET, Architecte en chef des monuments historiques  
M. RICHARD, Directeur de Recherche au C.N.R.S.  
M. THIRION, Professeur à l'Ecole nationale des Chartes

Etait représenté

M. ALCOUFFE, Conservateur en chef du département  
des objets d'art - Musée du Louvre

Etaient excusés

M. SUEUR, Député du Loiret  
M. JAMES, Conservateur régional des Monuments Historiques des Pays de Loire  
M. FROT, Maire de Rochefort-sur-Mer  
Mgr GUILLAUME, Evêque de St-DIE  
M. SIMOUNET, Architecte  
M. THUILLIER, Professeur au Collège de France  
M. GROUSSARD, Directeur régional des A.C. des Pays  
de Loire

Etaient absents

M. GERONDEAU, Président du conseil d'administration  
de la CNMHS  
M. ROBERT, Directeur de l'architecture et de  
l'urbanisme  
M. SIGURET, Inspecteur général des monuments  
historiques chargé des sites et paysages  
M. CHASTEL, Membre de l'Institut  
M. SIMOUNET, Architecte  
M. ROSENBERG, Conservateur en chef du département  
des peintures - Musée du Louvre  
M. FEVRIER, Vice-Président de la Commission  
nationale de l'Inventaire général, responsable du  
Laboratoire commun au CNRS et à l'Inventaire  
M. DUBOS, Maître des Requêtes, représentant le  
président de la section de l'Intérieur du Conseil  
d'Etat  
M. JANTZEN, Inspecteur général des Monuments  
historiques  
M. BABELON, Inspecteur général des Archives de  
France  
M. NEYRET, Président de l'Association "Patrimoine  
rhônalpin"  
M. TOLLON, Maître de conférence à l'Université de  
Toulouse  
M. COLAS, Architecte en Chef des Monuments  
historiques  
Mme GASPARRI, Directeur de Recherche au CNRS



Assistaient également

M. DE VIRIEU, représentant M. de BRETEUIL,  
Président de l'Association "La Demeure historique"  
M. ESTERLE, Inspecteur en chef des monuments  
historiques  
M. CAILLE, Inspecteur principal des monuments  
historiques  
Mme SIRE, Inspecteur des monuments historiques  
Mme PIEL, Inspecteur des Monuments historiques  
M. d'ANTHENAISE, Inspecteur des Monuments  
historiques  
M. BROCHARD, Inspecteur principal des Monuments  
historiques  
Mme HARVEY, Inspecteur des monuments historiques  
M. LAVIT, Inspecteur des monuments historiques  
M. SAUNIER, Inspecteur des Monuments historiques  
Mme de BLIC, Conservateur délégué des Yvelines  
M. VILLETTE, Inspecteur Service DRD (Renseignement  
douanier)  
M. AURAT, Inspecteur en Chef des Monuments  
historiques

COMMISSION SUPERIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES  
1ère section  
Séance du 22 mai 1989

Charente - RONSENAC - Prieuré

- Protection existante : ISMH du 21 décembre 1988 :
- façades et toitures de l'ensemble des bâtiments du prieuré et les vestiges des peintures murales,
  - sol de la parcelle n° 135 recouvrant l'aire du cloître.
- Rapporteur : Mme DE MAUPEOU, Inspecteur général des monuments historiques.
- Présentation : M. BROCHARD, Inspecteur principal des monuments historiques.

Monsieur BROCHARD présente le dossier de cet ancien prieuré d'obédience clunisienne, fondé au XIème siècle. Il fut occupé par des bénédictins anglais au cours de la Guerre de Cent ans.

Au XVIIème siècle, cet établissement accueillit de nouveau des religieux anglais qui fuyaient la persécution ayant lieu dans leur pays.

A la Révolution, il fut vendu comme bien national.

Les bâtiments s'ordonnent autour d'une cour correspondant à l'aire de l'ancien cloître.

Ainsi, au Nord de cette cour, est située l'église d'origine romane, fortement restaurée au XIXème siècle.

Au même siècle, un bâtiment situé à l'Ouest a été totalement remanié. Il s'agit actuellement d'un édifice agricole, dans les murs duquel ont été inclus des arcades et des fragments de colonnes. Il est dominé à son extrémité Sud par une construction arasée, de la fin du Moyen-Age, qui abrite un escalier à vis.

Appuyée contre cette bâtisse, le bâtiment qui borde au Sud la cour, très remanié conserve de nombreux vestiges médiévaux. Reposant sur des caves voûtées en berceau brisé, il

est renforcé par des contreforts. La porte d'entrée est surmontée d'une sculpture romane représentant un lion.

C'est dans cet édifice qu'ont été découvertes, à l'occasion du dégagement d'une baie, des peintures murales médiévales aux tons vifs représentant un moine, l'Agneau Mystique avec des anges, et Adam et Eve chassés du Paradis terrestre. Le présentateur insiste sur la beauté de leur facture.

Enfin, à l'Est, subsiste un pan de mur comprenant au rez-de-chaussée cinq arcades, et au dessus, trois petites baies dotées d'arcs en plein cintre.

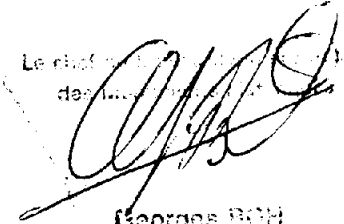
Il s'agit apparemment des vestiges de la salle capitulaire et du dortoir.

Madame DE MAUPEOU, après avoir rappelé rapidement l'organisation générale de l'édifice, propose le classement parmi les monuments historiques des peintures murales qui lui paraissent d'une qualité d'exécution et d'une iconographie rares pour la région.

Elle se demande si l'inscription sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques des façades et toitures des bâtiments et du sol du cloître est suffisante pour un contrôle satisfaisant des restaurations, notamment dans le cas de nouvelles découvertes.

En définitive, considérant la qualité de leur facture et l'intérêt de leur iconographie, et compte tenu de la rareté de ce type d'oeuvres d'art médiévales dans la région, la Commission supérieure des monuments historiques donne un avis favorable au classement parmi les monuments historiques des peintures murales mises à jour sur l'embrasure d'une baie, du corps de bâtiment Sud de l'ancien prieuré de RONSENAC (Charente).

Elle se prononce par ailleurs pour le maintien à l'inscription sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques des façades et toitures des bâtiments de ce prieuré, ainsi que du sol correspondant à l'aire du cloître.

Le chef  
des  
  
Georges BOH

baie aux peintures murales



développement de l'élévation Sud. A gauche pavillon XV accolé au prieuré  
qui garde de nombreux vestiges de l'époque médiévale (baies - sculpture -  
contreforts) - traces de corbeaux - A droite le bâtiment de veuil ètè plus haut



leur gouterot sud de l'église dormant  
sur la cour du prieuré.

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



pavillon XV à l'extrémité S.O.



communs formant l'aile ouest du prieuré  
↑ traces de fûts de colonnes en réemploi.

Cliché : Brigitte BOUSQUET  
18 AOUT 1988



CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



pavillon crease' dans l'angle S.O



cage d'escalier en vis dans pavillon S.O

Cliché : Brigitte BOUSQUET

18 AOUT 1988

(2)

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



depuis la cage d'escalier en vis (angle S.O).  
vue de la cour intérieure du prieuré.

Cliché : Brigitte BOUSQUET

18 AOUT 1988







*Arcatures du mur de l'aile Est .*

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



partie haute de l'aile Est -



restiges de l'aile Est du prieuré .

Cliché : Brigitte BOUSQUET

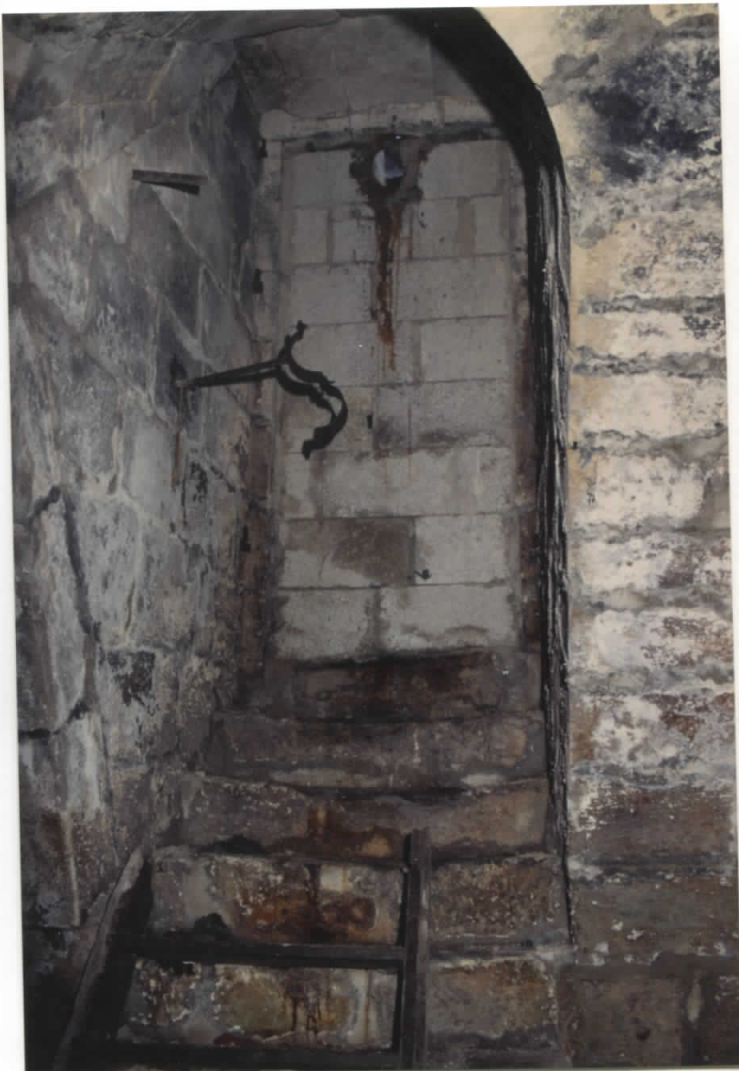
18 AOUT 1988





"le lion" de Ronsenac

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



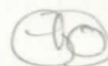
Entrée condamnée des  
caves sous l'aile sud.



cave sous l'aile sud du prieuré

Cliché : Brigitte BOUSQUET

18 AOUT 1988



CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



dégagement d'un escalier  
vestige d'un aménagement plus  
ancien.



cheminée dans la partie XVe de l'aile  
Sud (S.O)

Cliché : Brigitte BOUSQUET

18 AOUT 1988

11

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



cheminée dans l'aile sud -



cheminée dans l'aile sud  
(dans la pièce aux peintures murales)

Cliché : Brigitte BOUSQUET

18 AOUT 1988

12



Ebrasement gauche de la baie : moine en lecture ?  
et ange porteur de l'Agneau - Les deux scènes sont  
séparées par 2 bandeaux ocre rouge et ocre jaune  
et se dessinent sur un fond vert bleu profond.  
Foli rose de la tunique de l'ange et excellent  
modèle du dessin !

Et brassement gauche de la baie : Moine en lecture ? et ange  
paléon de l'Agneau - les deux scènes sont séparées par 2 bandeaux  
ocre rouge et ocre jaune et se dessinent sur un fond vert bleu  
profond. Joli use de la technique de l'ange et excellent modelé  
du chassin.







Peintures murales : en haut, le Christ de S<sup>t</sup>-Jean, symbolisé par l'agneau, porté par des anges. En bas, un moine bénédictin assis en lecture.



L'agneau nimbé s'inscrit dans un cercle porté  
par des anges. "L'Agneau de Dieu" prédit par  
Saint-Jean, ouvrant le livre et tenant entre ses  
pattes et son corps l'étendard de la Résurrection.



Adam et Eve chassés du Paradis:  
ébrasement droit de la baie.



Peintures murales découvertes dans l'ébrasement  
d'une baie bouchée - mur sud du logis - Ici,  
à droite, scène d'Adam et Eve chassés du  
paradis terrestre par un ange portant le glaive.

CHARENTE  
RONSENAC  
Prieuré



Charpente du bâtiment S.O